

[Text]

a position perhaps early next week to start hearing those witnesses who are ready.

The Chairman: May I interrupt to ask you if you could commit the Minister? The President of the Privy Council could be our first witness, and I would think he would not need a lot of preparation before coming before us.

Mr. Lewis: I think those preparations are in hand and should be finished very shortly and I would commit to trying to get him on as soon as possible.

The Chairman: It requires very little preparation.

Mr. Cassidy: We would certainly be very happy to hear the Minister. If the suggestion is that we might schedule our first meeting with him early next week, I would be quite comfortable about this.

Mr. Lewis: All right. In saying we are getting to a point where the parliamentary timetable is jammed up, the other thing is I do not imagine any of us want to spend a lot of time slugging away on this thing and find it does not come to fruition once we get it out of committee. I think it is in the interest of all of us if we going to put the time into it to move expeditiously.

Mr. Cassidy: I think Mr. Lewis is perhaps suggesting certain concerns; that is, if the bill goes on here forever, and then goes to the House, it might be lost at that point. I suggest this is probably and properly a matter for discussion in a more private session where we can discuss this particular question.

Mr. Lewis: This may help. I am advised we are trying to clear Mr. Hnatyshyn's agenda so he can come next Monday afternoon.

Mr. Cassidy: Next Monday is satisfactory to me. Can I inquire whether Mr. de Cotret, because of his responsibility for Public Service bargaining, has any direct imput or involvement in the bill? If so, should we consider asking him to come as a witness as well?

Mr. Lewis: We will take it under consideration.

Ms Copps: On this point, I am not sure what the procedure is—not having sat on a committee where we called witnesses before—but I expect we will have Mr. de Cotret here. It is not a matter of being taken under consideration; he is involved with the discussions regarding the bill and I would expect he would come before the committee.

The Chairman: He is not technically responsible for the bill.

Ms Copps: We would also like to have the Speaker before the committee.

Mr. Turner: I do not think it touches Mr. de Cotret.

Ms Copps: Quite clearly, if the President of the Treasury Board is not involved in the discussions, then . . . We have the power as the committee to invite whomever we want. He can

[Translation]

mais je pense qu'il faudrait commencer dès le début de la semaine prochaine à convoquer ceux qui pourraient déjà comparaître.

Le président: Pouvez-vous déjà vous engager pour le ministre? Le président du Conseil privé pourrait être notre premier témoin, et je ne pense pas qu'il ait besoin de beaucoup de préparation.

M. Lewis: Je pense que les préparatifs en question sont déjà en bonne voie, ils devraient être prêts sous peu, et je peux moi-même m'engager à lui proposer une date aussi rapprochée que possible.

Le président: Je ne pense pas que cela exige beaucoup de préparatifs.

M. Cassidy: Il serait effectivement très heureux que nous puissions entendre le ministre. Si vous voulez que nous l'entendions à notre première réunion, dès le début de la semaine prochaine, cela me conviendrait tout à fait.

M. Lewis: Très bien. Je disais que nous nous approchons d'une période où le calendrier de travail parlementaire est assez surchargé, et je ne pense pas d'autre part que qui que ce soit ici ait envie de traîner, ni de voir toute l'entreprise avorter une fois que le projet de loi aurait été envoyé à la Chambre. Il est dans l'intérêt de tout le monde, je suppose, que nous fassions diligence.

M. Cassidy: M. Lewis craint donc que l'on traîne trop en comité et que l'on n'ait plus ensuite le temps de le faire adopter à la Chambre. Je pense qu'il serait peut-être plus convenable d'en discuter en privé.

M. Lewis: Ce sera effectivement peut-être plus facile. On me dit que l'on essaye de s'entendre avec M. Hnatyshyn pour qu'il puisse venir lundi après-midi.

M. Cassidy: Lundi me conviendrait tout à fait. Puis-je demander si M. de Cotret, puisqu'il est concerné par tout ce qui est de l'ordre de la négociation dans la Fonction publique, est consulté et participe à l'élaboration de ce texte? Si oui, nous devrions peut-être l'inviter.

M. Lewis: Nous en prenons bonne note.

Mme Copps: Je ne sais pas encore quelle est la règle—n'ayant jamais été membre d'un comité chargé de convoquer les témoins—mais j'espère bien que nous aurons M. de Cotret. Il ne s'agit pas de simplement en prendre bonne note; il participe à toutes les discussions concernant le projet de loi et j'espère bien qu'il comparaitra.

Le président: Du point de vue strictement technique, il n'est pas responsable de ce projet de loi.

Mme Copps: Nous aimerions également pouvoir entendre le président de la Chambre.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Je ne pense pas que cela concerne M. de Cotret.

Mme Copps: Si vous me dites que le président du Conseil du Trésor ne participe pas aux discussions . . . de toute façon le Comité peut inviter qui il veut. L'invitation peut toujours être